

ENSEIGNANTS(ES) EN TECHNOLOGIE DU GÉNIE ÉLECTRIQUE

SESSION AUTOMNE 2023

- **Classe d'emploi :** Enseignants(es)
- **Département ou discipline :** Technologie du génie électrique
- **Horaire :** Variable selon la charge de cours
- **Salaire annuel :** Prévus à la convention collective
- **Entrée en fonction :** Août 2023
- **Statut :** Temps complet

NATURE DU TRAVAIL

Dans le cadre de vos fonctions d'enseignant ou d'enseignante en Génie électrique, vous évoluerez dans un département dynamique. Vous travaillerez principalement en laboratoire avec des groupes d'étudiants restreints et du matériel à la fine pointe de la technologie. Vous enseignerez autant la robotique, l'automatisation et le contrôle, la gestion de l'énergie électrique que les réseaux de communication et IOT. Voici quelques équipements et logiciels utilisés pour l'enseignement :

- Robots Yaskawa et Fanuc;
- Automates Allen-Bradley ou autres;
- Contrôle de mouvement(s) avec Kinetex 5700; Kinetex 2000 et Kinetex 300;
- Studio 5000 ou autres logiciels de programmation d'automates;
- Logiciels de supervision Intouch et Factory Talk, View DCS, Delta V, Labview, Labvolts;
- Systèmes de vision Cognex et Keyence;
- Appareils de mesure et de protection intelligents.

Notre mission est de permettre aux étudiants et aux étudiantes d'accéder à un enseignement supérieur de qualité et de faire rayonner la profession dans son milieu. En plus d'une charge d'enseignement, la personne retenue se verra confier diverses activités associées à la pédagogie telles que :

- Le suivi nécessaire à la mise en place des activités relatives au développement pédagogique des étudiants(es);
- L'élaboration des plans de cours;
- L'implication dans les opérations du département liées :
 - à la prestation des cours et aux modalités d'évaluation;
 - aux besoins en locaux et en équipements (organisation matérielle), etc.
- Participer aux autres activités départementales;
- Agir à titre de personne ressource pour les étudiants(es).



POSTE À COMBLER

Un défi inspirant à relever

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- Baccalauréat en génie électrique ou un baccalauréat en génie de la production automatisée ou toute autre formation universitaire pertinente. Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie électrique (un atout);
- Expérience de travail dans le domaine de l'électronique industrielle, principalement en instrumentation;
- Connaissances en automatisation et/ou en électricité;
- Capacité d'intégration à l'équipe et à la structure départementale;
- Expérience en enseignement collégial, un atout;
- Apte à animer un groupe d'étudiants de façon dynamique et créative;
- En mesure d'assurer un travail de qualité à travers la planification, la réalisation et l'organisation de votre travail.

AUTRES EXIGENCES

- Les candidat(e)s convoqué(e)s en comité de sélection seront soumis à un test obligatoire portant sur la maîtrise de la langue française et pourront être évalués au sujet de leurs connaissances et leurs habiletés liées à l'emploi.

LE CADRE DE TRAVAIL

Le travail d'équipe, la recherche de solutions et d'idées créatives sont ce qui anime notre organisation. Avec nous, il sera possible de s'investir dans plusieurs projets stimulants, au sein d'un Cégep en plein développement !

- Échelle salariale prévue à la convention collective du personnel enseignant;
- Horaire flexible;
- Régime de retraite à prestations déterminées et programme d'assurance collective;
- Accès à un service de télémédecine;
- Programme de perfectionnement avantageux pour le développement des compétences;
- À moins de 45 minutes de Montréal, loin de la congestion routière;
- Gamme d'avantages sociaux des plus intéressants.

INTÉRESSÉ(E) PAR CETTE OFFRE ?

Déposez votre candidature dans la section TRAVAILLER AU CÉGEP de notre site web entre le 4 avril et le 1 mai 2023 : <https://www.cegepvalleyfield.ca/travailler-au-cegep/?Type=Poste+sp%C3%A9cifique+affich%C3%A9&Concours=E-243-01#postuler>

Le Cégep de Valleyfield souscrit à un programme d'accès à l'égalité et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Au besoin des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.

SUIVEZ-NOUS!

WWW.COLVAL.QC.CA |     

